

**Classement des risques d'assurance-incendie.**—Depuis quelques années, le Département des assurances dresse, d'après les renseignements fournis par les compagnies d'assurance-incendie autorisées au Canada, des tables d'expérience relatives aux primes et aux réclamations de 27 catégories de risques acceptés d'un commun accord, d'après les primes nettes souscrites, moins la réassurance des compagnies à charte fédérale ou à licence provinciale. Les résultats des cinq années 1940-1944 figurent à la page 1128 de l'*Annuaire* de 1947. Dans le cas de 1945 et de 1946, les rapports sont fondés sur les primes directement souscrites, à l'exclusion de toute réassurance cédée ou assumée, et les catégories sont changées et réduites à 21. Les résultats de 1946 et de 1947 figurent au tableau 4.

**4.—Pourcentage des réclamations réglées par rapport aux primes souscrites au Canada par toutes les compagnies à charte fédérale, par catégorie de risques, 1946 et 1947**

(Sauf réassurance cédée ou assumée)

Catégorie	1946	1947	Catégorie	1946	1947
	%	%		%	%
Habitations, sauf de ferme—					
Protégées, en brique.....	44-82	56-66	Scieries et fabriques de bardeaux.....	66-00	57-69
Protégées, en bois.....	39-43	36-91	Chantiers, bois à pulpe, futaies.....	46-99	38-45
Non protégées.....	36-41	34-99	Menuiseries.....	71-06	72-01
Bâtiments de ferme.....	44-03	42-49	Usines métallurgiques, garages, hangars.....	59-40	66-07
Églises, édifices publics, institutions d'enseignement et de services sociaux.....	102-94	53-85	Risques miniers.....	40-16	49-77
Entrepôts.....	66-55	63-40	Risques intéressant chemins de fer et services publics.....	54-17	37-06
Magasins de détail, bureaux, banques, hôtels.....	55-04	49-30	Risques manufacturiers divers.....	88-69	92-76
Le contenu des édifices ci-dessus mentionnés.....	49-52	50-37	Risques non manufacturiers divers.....	55-85	41-62
Aliments, établissements qui préparent aliments et breuvages.....	75-60	62-36	Risques de toute nature et occupation avec arrosoirs.....	32-42	25-75
Moulins à farine et à céréales, élévateurs à grains.....	104-81	51-66	Usage et occupation, et profits, sauf l'assurance des loyers.....	41-06	32-31
Tous risques intéressant l'huile.....	89-73	26-83	<b>Moyennes.....</b>	<b>51-78</b>	<b>46-02</b>

**Sous-section 3.—Finances des compagnies d'assurance-incendie**

Les tableaux 5 à 7 montrent pour ces dernières années l'actif, le passif, les recettes et les dépenses des compagnies d'assurance-incendie autorisées au Canada. La majorité des compagnies s'occupent également d'assurance contre les accidents, assurance qu'étudie la section 3 du présent chapitre. Comme il est impossible pour ces compagnies de répartir leur actif et passif et leurs recettes et dépenses générales entre les divers genres d'assurance, les totaux seuls sont donnés ici. Le tableau 28, à la page 1133, donne des renseignements semblables à l'égard des compagnies canadiennes autorisées qui se confinent à l'assurance contre les accidents.

**5.—Actif des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-incendie ou d'assurance-incendie et accidents, à charte fédérale, 1943-1947**

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Compagnies canadiennes</b> (Dans tous les pays)					
Immeubles.....	1,958,504	1,710,883	1,874,593	2,129,902	2,142,439
Prêts sur immeubles.....	2,270,836	2,284,582	2,105,872	1,998,430	2,742,931
Portefeuille.....	86,510,962	89,698,509	97,076,704	101,023,456	108,937,001
Soldes des agents et primes en cours.....	5,185,794	5,781,397	6,505,708	8,701,179	10,803,637
Caisse.....	10,418,705	10,829,062	11,849,935	14,851,373	16,296,234
Intérêts et loyers.....	624,908	624,739	679,550	683,413	741,898
Autre actif.....	3,664,284	5,077,414	4,367,338	4,999,266	5,489,658
<b>Totaux, compagnies canadiennes..</b>	<b>110,634,003</b>	<b>116,006,586</b>	<b>124,399,700</b>	<b>134,387,019</b>	<b>147,153,798</b>